



**Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le mercredi 5 août 2026, à 18 h 30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur Maxim Lavoie.**

Étaient présent.e.s :

Maxim Lavoie  
Jean-Rock Deschênes  
Roger St-Gelais  
Suzie Gervais

Également présente :

Caroline Lemieux, greffière adjointe

Sont absent.e.s :

Audrey Lavoie  
Marc Fortin  
Jacob Allard

### **1- Vérification du quorum et de l'avis de convocation**

Le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à toutes et tous. L'avis de convocation ayant été donné conformément à la loi, la séance est déclarée ouverte.

### **2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **110-08-26**

Il est proposé par Suzie Gervais, appuyé par Jean-Roch Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Vérification du quorum et de l'avis de convocation
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Offre de services – Chemin de la Traverse
- 4) Période de questions
- 5) Levée de la séance

### **3 – Offre de services – Chemin de la Traverse**

#### **111-08-26**

CONSIDÉRANT que le chemin de la Traverse présente un état de dégradation nécessitant des travaux d'entretien;

CONSIDÉRANT que les forts vents survenus récemment ont provoqué la chute d'un arbre sur la chaussée, aggravant considérablement l'état du chemin;

CONSIDÉRANT que les opérations d'abattage et le passage de la machinerie ont laissé la surface du chemin particulièrement cahoteuse, rendant nécessaire une intervention de nivelage afin d'assurer des conditions de circulation sécuritaires;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu plus d'une proposition, lui permettant d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT que la proposition écrite transmise par Ferme des Montagnes s'est avérée la plus avantageuse pour la Ville;

CONSIDÉRANT que cette proposition prévoit notamment :

- un tarif de 256,00 \$ par voyage pour le transport du matériau 0-3/4;
- un tarif de 175,00 \$ l'heure pour l'utilisation de la niveleuse (grader).

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Saint-Gelais appuyé par Suzie Gervais  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



D'OCTROYER à Ferme des Montagnes, le contrat relatif aux travaux de nivelage du chemin de la Traverse, conformément à l'offre écrite qui a été déposée à la Ville et en adéquation avec les tarifs présentés au conseil;

D'AUTORISER la coordonnatrice administrative et greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire à la réalisation de ce contrat;

QUE les dépenses soient imputées au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

**4 – Période de questions**

Aucun citoyen n'étant présent, aucune question n'est formulée.

**5 – Levée de la séance**

Suzie Gervais propose la levée de l'assemblée à 18 h 32.

---

Maxim Lavoie, Agr  
Maire

---

Caroline Lemieux  
Coordonnatrice administrative  
Greffière adjointe